

10 conseils de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)

01

Réfléchissez avant de publier

Sur Internet, tout le monde peut voir ce que vous mettez en ligne : infos, photos, opinions. Toutes ces données font partie de votre identité numérique.

02

Respectez les autres

Vous êtes responsable de ce que vous publiez en ligne, alors modérez vos propos sur les réseaux sociaux, et n'imposez pas aux autres ce que vous n'aimeriez pas que l'on vous fasse.

03

Ne dites pas tout

Donnez le minimum d'informations personnelles sur Internet. Ne communiquez ni vos opinions politiques, ni votre numéro de téléphone...

04

Sécurisez vos comptes

Paramétrez toujours vos profils sur les réseaux sociaux afin de garder la maîtrise des informations que vous partagez.

05

Créez plusieurs adresses mail

Utilisez des adresses électroniques différentes en fonction de vos activités : personnelles, professionnelles, scolaires, etc.

06

Attention aux photos et aux vidéos

Ne publiez pas de photos gênantes de vos amis, votre famille ou de vous-même, car leur diffusion est incontrôlable.

07

Utilisez un pseudonyme

Seuls vos amis et votre famille sauront qu'il s'agit de vous.

08

Attention aux mots de passe

Ne les communiquez à personne et choisissez-les un peu compliqués : n'utilisez jamais votre date de naissance.

09

Faites le ménage dans vos historiques

Effacez régulièrement vos historiques de navigation et pensez à utiliser la navigation privée si vous utilisez un navigateur public.

10

Vérifiez vos traces

Tapez régulièrement votre nom dans un moteur de recherche pour vérifier quelles informations vous concernent sur Internet.